

Blois, le 19 juin 2023

COMMISSION PERMANENTE DU 19 JUIN 2023

Réunis ce lundi 19 juin en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à l'environnement et l'aménagement du territoire, au tourisme, ainsi qu'aux politiques culturelles et sportives.

SOLIDARITÉS

Une subvention d'investissement, d'un montant total de 300 000 €, est attribuée à l'association [Habitat Jeunes Ô Cœur de Vendôme](#) pour financer des travaux de réhabilitation, d'adaptation et de mise aux normes sanitaires de la cuisine centrale de résidence sociale permettant l'intégration de jeunes de 16 à 30 ans dans leur cursus social et professionnel. Cette subvention est attribuée à hauteur de la participation de la caisse d'allocations familiales, le reste à financer étant pris en charge par la structure.

Trois subventions, d'un montant total de 213 814 € sont attribuées au titre de l'adaptation des logements pour personnes âgées ou en situation de handicap :

- 65 000 € à l'office public de l'habitat de Loir-et-Cher [Terres de Loire Habitat](#) pour la réalisation de 10 logements adaptés (studios) sur un total de 30 logements construits, situés à Romorantin-Lanthenay ;
- 144 500 € à la société anonyme [3F Centre Val de Loire](#) pour la réalisation de 8 logements adaptés équipés de pack domotique sur un total de 26 logements locatifs à La Chaussée-Saint-Victor ainsi que pour la réalisation de 9 logements adaptés équipés de pack domotique sur un total de 25 logements locatifs à Vineuil
- 4 314 € à 6 propriétaires occupants ou locataires du parc privé pour l'adaptation de l'habitat des personnes âgées ou en situation de handicap.

Trois avances remboursables d'un montant total de 4 313 360 € sont allouées dans le cadre de l'assistance patrimoniale aux EHPAD :

- 1 617 000 € à l'EHPAD [Les Épis d'Or](#), de Beauce-la-Romaine, pour son projet immobilier visant la restructuration et l'extension de la structure ;
- 2 387 480 € à l'EHPAD [Hess](#), de Marchenoir pour sa reconstruction ;
- 308 880 € à l'EHPAD [Les Tourtraits](#), de Selommes pour son extension de 12 places.

Deux subventions, d'un montant total de 8 005 €, sont attribuées au titre de la solidarité rurale, notamment la valorisation des produits locaux et des circuits de proximité :

- 5 000 € à l'association des [Jeunes Agriculteurs de Loir-et-Cher](#), pour l'organisation de la 7^e édition de « Papilles en fête » qui s'est déroulée à la Halle aux Grains de Blois ;
- 3 005 € au [syndicat mixte du Pays des Châteaux](#), pour l'organisation de formations culinaires dans les EHPAD de Bracieux et de Cour-Cheverny afin de renforcer l'utilisation de produits biologiques dans la confection de repas.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
[departement41](#)



ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Préservation des milieux aquatiques :

Dans le cadre de sa politique de préservation – voire de reconquête – de la qualité des milieux aquatiques, le conseil départemental participe à hauteur de 357 460 € à la première partie (2023-2025) du [contrat territorial Loir médian et affluents 2023-2028](#). Ce contrat sur six ans, découpé en deux périodes de trois ans, vise à améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques et comporte des mesures pour lutter contre les pollutions diffuses. Porté par la [communauté d'agglomération Territoires Vendômois \(CATV\)](#) sur l'ensemble du bassin versant du Loir et de ses affluents dans le département de Loir-et-Cher, il comporte la signature d'une convention de service unifié entre la CATV et cinq établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) afin d'instaurer une [gouvernance gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations \(GEMAPI\)](#).

Dotation Départementale d'Aménagement Durable (DDAD) :

20 allocations, d'un montant global de 554 700 €, sont attribuées à des collectivités, syndicats ou autres établissements publics porteurs de projets :

- **31 100 € à la commune de Valaire** pour l'acquisition de deux parcelles afin d'y créer un parc public végétalisé ;
- **25 100 € à la commune de Maslives** pour la désimperméabilisation de la cour de l'école ;
- **43 700 € à la commune de Neung-sur-Beuvron** pour l'aménagement d'une liaison piétonne entre le quartier des Gouesdières et le centre-bourg ;
- **12 700 € à la commune de Courbouzon** pour la végétalisation et renaturation des espaces publics ;
- **26 300 € à la commune de Salbris** pour la création d'un cheminement piéton entre la rue Giraud et la rue de l'Abreuvoir ;
- **6 800 € à la commune de Droué** pour une plateforme d'accès à la chaufferie bois ;
- **1 300 € à la commune de Saint-Hilaire-la-Gravelle** pour la mise en place d'un équipement d'autosurveillance du système d'assainissement ;
- **3 200 € à la commune du Plessin-Dorin** pour l'étude étagée de Boisvinet ;
- **2 400 € au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Mondoubleau - Cormenon** pour les travaux de mise en conformité du périmètre immédiat du forage L'Entonnoir à Mondoubleau ;
- **9 600 € à la commune de Naveil** pour l'aménagement drainant pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- **63 400 € à la commune de Saint-Martin-des-Bois** pour l'extension du réseau de chaleur de la chaufferie bois ;
- **37 500 € à la commune de Vallières-les-Grandes** pour la construction d'une unité de traitement des pesticides sur le site de production et de stockage « La Bruyère » ;
- **12 700 € au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Val de Cher** pour le comblement de deux forages à Chissay-en-Touraine ;
- **11 800 € à la commune de Vernou-en-sologne** pour le schéma directeur d'assainissement du système d'assainissement des eaux usées ;
- **2 700 € à la commune de Châtillon-sur-Cher** pour les équipements d'autosurveillance du système d'assainissement ;

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **106 000 €** au [Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Chémery-Méhers](#) pour la réalisation d'un surpresseur semi-enterré et d'une interconnexion avec le SIAEP de Sassay ;
- **13 300 €** à la **commune de Saint-Julien-sur-Cher** pour la gestion intégrée des eaux pluviales sur les parties extérieures de la mairie ;
- **2 200 €** au [Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable du Val de Cisse](#) pour l'animation du contrat territorial du BAC Val de Cisse pour l'année 2023 ;
- **42 900 €** à la **commune de Cheverny** pour la végétalisation d'un espace polyvalent et de stationnements ;
- **100 000 €** à la **commune de Cheverny** pour la gestion intégrée des eaux pluviales d'un espace polyvalent et de stationnements.

Protection de la biodiversité animale :

Une subvention de **8 000 €** est attribuée à l'association [La Ferme des Oliviers](#) de mener à bien son projet pédagogique en lien avec la protection de la biodiversité animale ainsi que l'accueil de publics fragiles et de diversifier les activités culturelles et artistiques sur le site. Créée en 2008, la Ferme des Oliviers a pour objet la prise en charge et la sauvegarde des animaux de toutes espèces, maltraités, abandonnés, blessés, provenant des cirques, ou encore les animaux de rente destinés à l'abattoir, etc. Plusieurs sorties collectives ont été organisées en collaboration avec le service territorial enfance famille de la maison départementale de la cohésion sociale (MDCS) Nord Loire Pays de Chambord.

POLITIQUE TOURISTIQUE

Commanderie d'Arville

Une subvention de **15 426 €** est attribuée à l'association la commanderie d'Arville dans le cadre du projet de développement et de dynamisation de ses activités. Soutenu par le département, notamment par un soutien financier annuel de 33 400 €, l'association projette la refonte de l'espace muséographie et la réhabilitation du presbytère.

Une journée aux châteaux 2023 – Château Royal d'Amboise

Une subvention de **40 000 €** est attribuée à la [Fondation Saint-Louis](#), en charge de la conservation et de la valorisation du château royal d'Amboise. Cette somme correspond au droit d'entrée forfaitaire pour l'accès des Loir-et-Chériens, aux frais d'organisation de l'opération, ainsi que la compensation due par la fondation à la société [Histoverly](#) pour la fourniture de l'[Histopad](#) pour les 10 000 premiers visiteurs enregistrés.

Convention de partenariat 2023-2025 - Comité d'itinéraire Vallée du Loir

Une subvention de **4 500 €** est attribuée au syndicat mixte du pays dunois, en charge de l'animation du comité d'itinéraire « Vallée du Loir à vélo ». Deux [véloroutes](#) se superposent en partie lors de leur passage en Vendômois : [Saint-Jacques à vélo](#) qui se prolonge vers la Touraine, et la [La Vallée du Loir à vélo](#) qui se poursuit vers la Sarthe.

POLITIQUE CULTURELLE

Patrimoine architectural, mobilier et mémoriel

Six subventions, d'un montant total de 57 511 €, sont attribuées :

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **52 000 €** à la **SCI Tournon Saint-Joseph** pour la réhabilitation d'une écurie du quartier Rochambeau ;
- **926 €** à **monsieur Olivier de Vallois (Vendôme)** pour la restauration du pignon Est du [Château de l'Oratoire](#) ;
- **1 212 €** à la **commune de Cheverny** pour la restauration de deux sculptures – Sainte Thérèse de Lisieux et Saint Antoine ;
- **1 161 €** à la **commune de Blois** pour la restauration de trois sculptures de François Delaistre (collections du Château Royal) ;
- **1 634 €** à la **commune de Blois** pour la restauration des pendules mystérieuses de Robert-Houdin (Maison de la magie) ;
- **578 €** à la **commune de Valaire** pour la restauration de deux plans cadastraux napoléoniens.

Schéma départemental de développement des enseignements et des pratiques artistiques

Vingt-sept subventions, d'un montant total de 21 599 €, sont attribuées pour l'acquisition et à la rénovation d'instruments de musique.

Deux subventions, d'un montant total de 732 €, sont attribuées pour l'aide à l'aménagement et à la réhabilitation des lieux d'enseignement et de répétition

- **195 €** à l'[École de musique selloise](#) à Selles-sur-Cher pour l'achat d'un équipement de base nécessaire aux pratiques des musiques actuelles (clavier) ;
- **537 €** à **Agglopolys – Au Théâtre Nicolas Peskine** à Blois pour l'installation d'un nouveau revêtement de sol pour l'enseignement du théâtre dans la salle Marivaux du théâtre Nicolas Peskine à Blois.

Aide aux festivals

- **2 000 €** sont attribués à [Tendrestival](#) pour la 3e édition du festival Tendrestival au château de Selles-sur-Cher les 2 et 3 septembre 2023 ;
- **2 000 €** sont attribués à la **commune de Blois** pour la 17e édition du festival [Des Lyres d'été 2023](#) du 21 juin au 27 août 2023 à Blois.

Développement du réseau de lecture publique

Deux subventions, d'un montant total de 1 134 €, sont attribuées au titre de l'aide à l'équipement mobilier de bibliothèques :

- **833 €** à la **commune de Selles-sur-Cher** pour l'installation dans la médiathèque « tête de réseau » d'un meuble destiné à mettre en valeur les fonds documentaires pour les publics spécifiques ;
- **301 €** à la **commune de Neung-sur-Beuvron** pour l'acquisition d'étagères complémentaires pour la bibliothèque municipale.

Deux subventions, d'un montant total de 1 148 €, sont attribuées au titre de l'aide à l'action culturelle en bibliothèque :

- **210 €** à la **commune de Saint-Viâtre** pour l'organisation par la bibliothèque d'un spectacle [Nos petites casseroles, par la Cie L'Intruse](#) ;
- **938 €** à la **communauté de communes des Terres du Val de Loire** pour l'organisation par la bibliothèque structurante de Beauce-la-Romaine d'un spectacle [Les bijoux indiscrets, par la Cie Matulu](#).

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Subventions diverses

- 1 000 € au [comité d'animation prunellois](#) pour l'organisation de la manifestation [Louisiane Music festival](#) à Pruniers-en-Sologne ;
- 2 000 € à la [Coriace Compagnie](#) pour la tournée itinérante à vélo de spectacles et d'animations-découvertes avec 13 étapes en Loir-et-Cher et en Indre-et-Loire du 17 au 28 août 2023 ;
- 5 000 € au [GEA Musiprofs du Vendômois \(Groupement d'Employeurs Associatif - Lancé\)](#) pour l'aide exceptionnelle en accompagnement de la constitution d'un groupement d'employeurs ;
- 3 000 € à [Salbris, vous souvenez-vous ?](#) pour la réalisation d'une exposition portant sur les industries manufacturières de Salbris du 18e siècle en 2023 et 2024 à Salbris ;
- 500 € aux [Fêtes et animations Montoiriennes](#) pour la célébration des 100 ans de la foire de Pentecôte à Montoire-sur-le-Loir.

POLITIQUE SPORTIVE

- 2 500 € à [Cyclisme Gendarmerie](#) pour l'organisation de la 24^e édition du championnat de France de cyclisme gendarmerie les 15 et 16 septembre 2023 au Controis-en-Sologne.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

